

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	
Arrondissement de BOULOGNE SUR MER	
Canton d'OUTREAU	
Commune d'Hesdin l'Abbé	Objet de la Délibération : Rénovation thermique des écoles Travaux et demande de subventions
	Séance du 17 Novembre 2022

Date de la convocation : 14/11/2022	Nombre de conseillers en exercice : 19	Quorum : 10
Date d'affichage : 18/11/2022	Présents : 15	Représentés : 1 Votants : 16

L'An deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de Mmes Michelle VACHE et Valérie BLONDEL (pouvoir à M. DE BOCK), absentes excusées, Mmes Clémence HAMELLE et Bélynda FOURNIER, absentes

Secrétaire de séance : Bruno MALLEVAEY

Texte de la délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée les obligations liées au décret tertiaire qui impose une réduction des consommations énergétiques pour certains bâtiments tertiaires.

Il précise que :

- Les deux écoles de la commune sont concernées par ce décret et devront voir leur consommation énergétique diminuer de 40 % pour l'année 2030, de 50% pour 2040 et de 60% pour 2050.
- Un audit énergétique a été réalisé pour chacune de nos écoles en cette année 2022. Ce rapport établi par la société SOLENER donne des directives sur les travaux à réaliser pour viser les objectifs du décret tertiaire.
- L'estimation du coût des travaux présente dans ce rapport semble sous-évaluée. Monsieur le Maire indique que les demandes de subventions seront réalisées à partir d'une estimation contradictoire fournie par le cabinet d'Architecte IDEA.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de valider le principe de la rénovation thermique des écoles suivant le scénario "BBC" et autorise Monsieur le Maire à demander les subventions FARDA, DETR, DSIL, FOND VERT, FNADT... ainsi que leur versement.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

#signature#